Adequity

GAIA

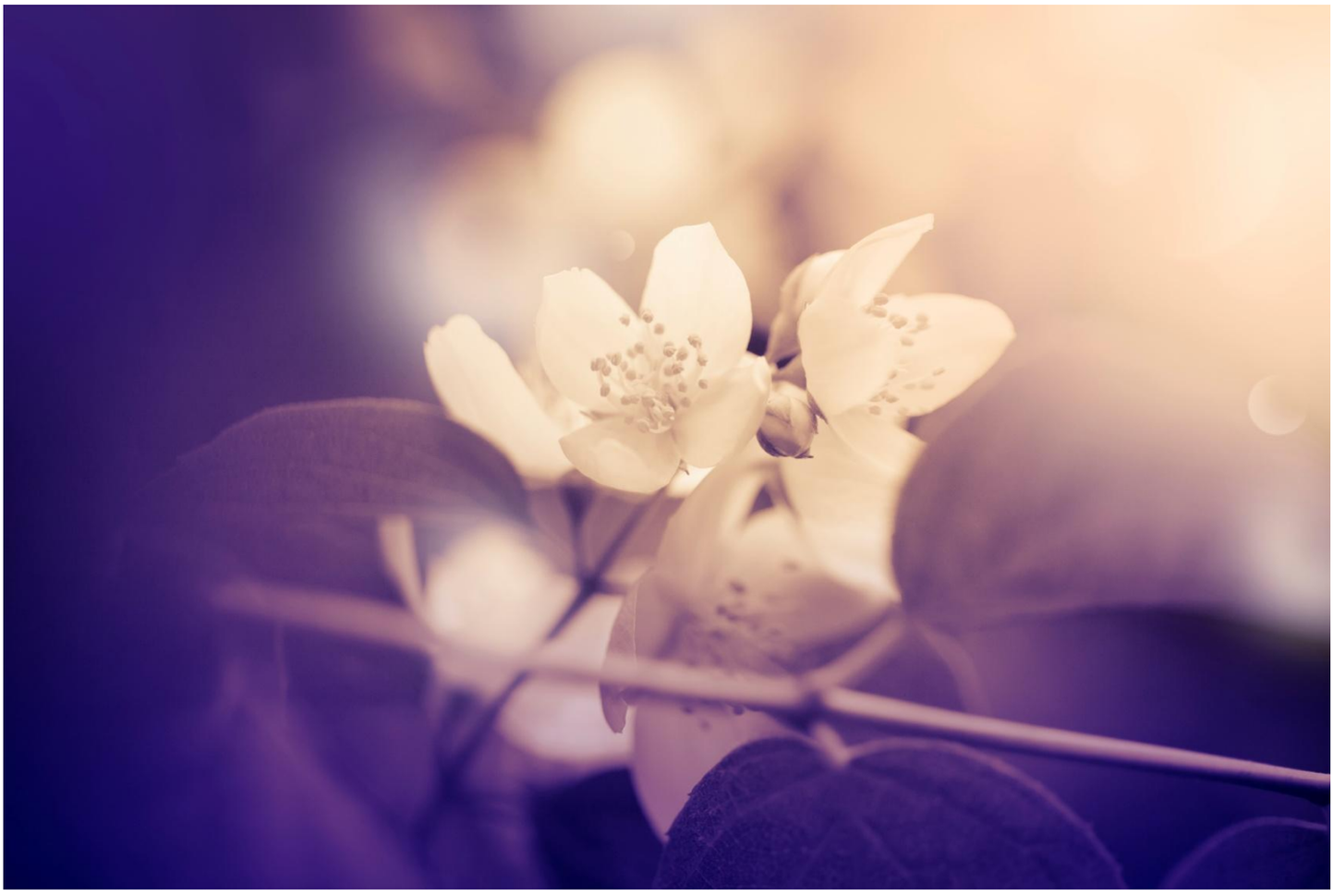

- Titre de créance présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance[1]
- Durée d'investissement conseillée : 7 ans et 8 mois environ (hors cas de remboursement automatique anticipé)
- Produit de placement alternatif à un investissement dynamique risqué de type actions
- Produit émis par SG Option Europe, société ad hoc de droit français et soumis au risque de défaut de l'émetteur
- Eligibilité : Contrats d'assurance-vie, contrats de capitalisation et comptes titres

[1] En outre, l'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable a priori si les titres de créance sont revendus avant la date de remboursement final. Pour les autres risques de perte en capital, voir pages suivantes.

DEVELOPPONS ENSEMBLE L'ESPRIT D'EQUIPE

SOCIETE GENERALE
Corporate & Investment Banking

OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

- L'investisseur est exposé au marché actions par le biais d'une indexation à l'échéance à la performance positive ou négative d'un panier (ci-après le Panier de Référence), composé des 20 actions les moins performantes d'un panier de 40 actions internationales.

- Le remboursement du produit « Gaia » est conditionné à l'évolution du Panier de Référence, dividendes non réinvestis (l'investisseur ne bénéficiera pas des dividendes détachés par les valeurs le composant). En cas de baisse du Panier de Référence à l'échéance du produit au-delà de -60% (exclu) par rapport à son niveau de référence, l'investisseur subira une perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par le Panier de Référence.

- Afin de bénéficier d'une protection en cas de baisse du Panier de Référence jusqu'à -60% (inclus), l'investisseur accepte de limiter ses gains en cas de forte hausse des marchés actions.

- Evènements exceptionnels affectant les sous-jacents : ajustement, substitution, remboursement ou résiliation anticipée : afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du produit (fusions, opérations publiques d'achat ou d'échange, etc.), la documentation relative au produit prévoit (i) des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas (ii) le remboursement anticipé du produit. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le produit.

La valeur nominale (« Valeur Nominale ») de Gaia s'élève à 1000 euros. Le montant remboursé et le taux de rendement annuel sont bruts, hors frais et fiscalité applicable au cadre d'investissement. Dans cette brochure, les calculs sont effectués pour une détention à la date d'échéance ou, selon le cas, de remboursement anticipé. En cas de vente du titre avant cette date (ou en cas d'arbitrage, de rachat, de dénouement par décès du contrat), le taux de rendement annuel peut être supérieur, inférieur voire négatif.

Avantages

- Lors de chaque date de constatation intermédiaire, si la performance constatée du Panier de Référence est supérieure ou égale à -50% par rapport à son niveau de référence, un mécanisme automatique de remboursement anticipé est activé. L'investisseur reçoit alors 85% de la Valeur Nominale (soit un Taux de Rendement Annuel maximum de 29,69%).
- À l'échéance, en l'absence d'activation automatique du mécanisme de remboursement anticipé au préalable, si la performance du Panier de Référence est supérieure ou égale à -60% par rapport à son niveau de référence, l'investisseur reçoit alors 85% de la Valeur Nominale.

Inconvénients

- Le produit ne comporte pas de protection de la Valeur Nominale. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure à la Valeur Nominale. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur capital initialement investi. En cas de revente des titres de créance avant la date de remboursement final, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des paramètres de marchés du jour. La perte peut être partielle ou totale. Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, le dénouement ou le rachat partiel de celui-ci peut entraîner le désinvestissement des unités de compte adossées aux titres de créance avant leur date de remboursement final.
- Les avantages du produit ne profitent qu'aux seuls investisseurs ayant investi avant le 30/04/2012, et conservant l'instrument financier jusqu'à son échéance effective.
- L'investisseur est exposé à une dégradation de la qualité de crédit de l'émetteur et du garant (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) ou un éventuel défaut de l'émetteur et/ou du garant (qui induit un risque sur le remboursement).
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut varier de 4 ans et 8 mois environ à 7 ans et 8 mois environ.
- L'investisseur peut ne bénéficier que d'une hausse partielle du panier du fait du mécanisme de plafonnement des gains (soit un Taux de Rendement Annuel maximum de 29,69%).
- Le rendement de Gaia est indexé à la performance des 20 moins bonnes actions parmi un panier de 40 actions.
- A l'échéance, le rendement du produit est très sensible à une faible variation du Panier de Référence autour du seuil de -60%.
- L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes éventuellement détachés par les actions composant le panier.
- Les entités Ageas, Apple Computer, Astellas Pharma et Nintendo ne présentent pas de notation.

UN PANIER DE 40 ACTIONS INTERNATIONALES DIVERSIFIÉES

ZOOM SUR LE PANIER DE 40 ACTIONS

40 actions ont été sélectionnées afin de répondre à un double objectif de diversification : sectorielle et géographique.

Constitution du Panier de Référence

À chaque date de constatation, **les 20 actions parmi le panier de 40 affichant les moins bonnes performances depuis l'origine sont retenues.** Le panier équipondéré de ces 20 actions ainsi constitué forme le **Panier de Référence.**

21 actions européennes

Ageas, AXA, Barclays, Casino Guichard Perrachon, EADS, Electrolux, ENEL, France Telecom, Imperial Tobacco, Intesa Sanpaolo, Koninklijke KPN, Renault, RWE, Schlumberger, Sodexho Alliance, Stora Enso, Technicolor, ThyssenKrupp, Vinci, Vivendi, Vodafone Group

7 actions nord-américaines

Altria Group, Apple Group, AT&T, ConocoPhillips, Intel, Oracle, Pfizer

12 actions asiatiques

Astellas Pharma, Fujitsu, Mitsubishi, Mitsubishi Tokyo Financial, NEC, Nintendo, Nippon Steel, NTT DoCoMo, Seven & I Holdings, Taiwan Semiconductor, Takeda Pharmaceutical, Tokyo Gas

UN PANIER DE 40 ACTIONS INTERNATIONALES DIVERSIFIÉES

DONNÉES CLÉS DES 40 ACTIONS[1]

Société	Pays	Notation S&P	Secteur	Excédent Brut d'Exploitation[2]	Dette Financière Nette[2]	Capitaux Propres[2]
AGEAS	Belgique	Non noté	Assurance	1 315,60 M€	2 805,80 M€	8 367,70 M€
ALTRIA GROUP	Etats-Unis	BBB	Tabac	6 543 M$	10 419 M$	3 680 M$
APPLE COMPUTER	Etats-Unis	Non noté	Technologie	35 604 M$	81 570 M$	76 615 M$
ASTELLAS PHARMA	Japon	Non noté	Santé	184,85 M¥	175,65 M¥	1 021,09 M¥
AT&T	Etats-Unis	A-	Télécommunications	30 505 M$	61 568 M$	105 534 M$
AXA	France	A	Assurance	6 299 M€*	20 900 M€	42 625 M€
BARCLAYS	Royaume-Uni	A	Banque	9 635 M£	89 570 M£	55 589 M£
CASINO GUICHARD PERRACHON	France	BBB-	Distribution	1 937 M€*	3 556 M€	9 383 M€
CONOCOPHILLIPS	Etats-Unis	A	Pétrole et gaz	26 270 M$	16 262 M$	65 224 M$
EADS	Pays-Bas	A-	Aérospatiale et défense	2 500 M€	6 586 M€	8 841 M€
ELECTROLUX	Suède	BBB+	Biens de consommation	6 328 Mkr	6 506 Mkr	20 535 Mkr
ENEL	Italie	A-	Electricité	16 768 M€	61 075 M€	37 861 M€
FRANCE TELECOM	France	A-	Télécommunications	15 019 M€	30 381 M€	27 573 M€
FUJITSU	Japon	A-	Technologie	355,97 M¥	157,37 M¥	821,32 M¥
IMPERIAL TOBACCO	Royaume-Uni	BBB	Tabac	3 260 M£	9 032 M£	7 655 M£
INTEL	Etats-Unis	A+	Technologie	23 541 M$	8 068 M$	45 911 M$
INTESA SANPAOLO	Italie	BBB+	Banque	2 936 M€	211 492 M€	53 533 M€
KONINKLIJKE KPN	Pays-Bas	BBB	Télécommunications	5 138 M€	12 109 M€	2 930 M€
MITSUBISHI	Japon	A+	Biens et services industriels	459,96 M¥	3 273,59 M¥	3 284,39 M¥
MITSUBISHI TOKYO FINANCIAL	Japon	A	Banque	710,22 M¥	33 819,29 M¥	8 566,14 M¥
NEC	Japon	BBB-	Technologie	161,42 M¥	470,38 M¥	757,09 M¥
NINTENDO	Japon	Non noté	Équipements de loisirs	177,87 M¥	1 170,80 M¥	1 281,64 M¥
NIPPON STEEL	Japon	BBB+	Métaux industriels	458,82 M¥	31,61 M¥	1 860,80 M¥
NTT DoCoMo	Japon	AA	Télécommunications	1 537,79 M¥	470,90 M¥	4 850,43 M¥
ORACLE	Etats-Unis	A	Technologie	15 524 M$	12 926 M$	39 776 M$
PFIZER	Etats-Unis	AA	Santé	35 468 M$	12 191 M$	82 145 M$
RENAULT	France	BB+	Automobile	4 075 M€	21 637 M€	24 086 M€
RWE	Allemagne	A-	Electricité	9 320 M€	14 138 M€	16 333 M€
SCHLUMBERGER	Pays-Bas	A+	Pétrole et gaz	9 903 M$	5 106 M$	31 263 M$
SEVEN & I HOLDINGS	Japon	AA-	Distribution	392,37 M¥	74,29 M¥	1 703,50 M¥
SODEXHO ALLIANCE	France	BBB+	Distribution	1 095 M€	989 M€	2 535 M€
STORA ENSO	Finlande	BB	Matières premières	1 213,90 M€	3 234,60 M€	5 872,70 M€
TAIWAN SEMICONDUCTOR	Taiwan	A+	Technologie	241 831,19 MNT$	40 154,26 MNT$	629 593,51 MNT$
TAKEDA PHARMACEUTICAL	Japon	AA-	Santé	473,81 M¥	1 019,26 M¥	2 091,92 M¥
TECHNICOLOR	France	B-	Médias	490 M€*	922 M€	151 M€
THYSSENKRUPP	Allemagne	BB+	Biens et services industriels	3 153 M€	2 864 M€	9 012 M€
TOKYO GAS	Japon	AA-	Pétrole et gaz	267,84 M¥	495,06 M¥	715,01 M¥
VINCI	France	BBB+	Bâtiment & matériaux	5 445,90 M€	13 328,80 M€	12 889,90 M€
VIVENDI	France	BBB	Médias	8 020 M€*	12 406 M€	19 447 M€
VODAFONE GROUP	Royaume-Uni	A-	Télécommunications	14 668 M£	31 420 M£	87 555 M£

[1] Source : Bloomberg, au 01/03/2012. Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes : L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Société Générale n'assume aucune responsabilité à cet égard. Données de marché : Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

[2] Données annuelles au 31/12/2011 sauf Apple au 24/09/11, Astellas Pharma, Fujitsu, Mitsubishi, Mitsubishi Tokyo Financial, NEC, Nintendo, Nippon Steel, NTT DoCoMo, Takeda Pharmaceutical, Tokyo Gas, Vodafone Group au 31/03/11, ENEL, Intesa Sanpaolo, RWE au 31/12/10, Imperial Tobacco, Thyssenkrupp au 30/09/11, Oracle au 31/05/11, Seven & I Holdings au 28/02/11, Sodexho au 31/08/11. * Données au 31/12/2010.

DÉTAILS DU MÉCANISME DE REMBOURSEMENT

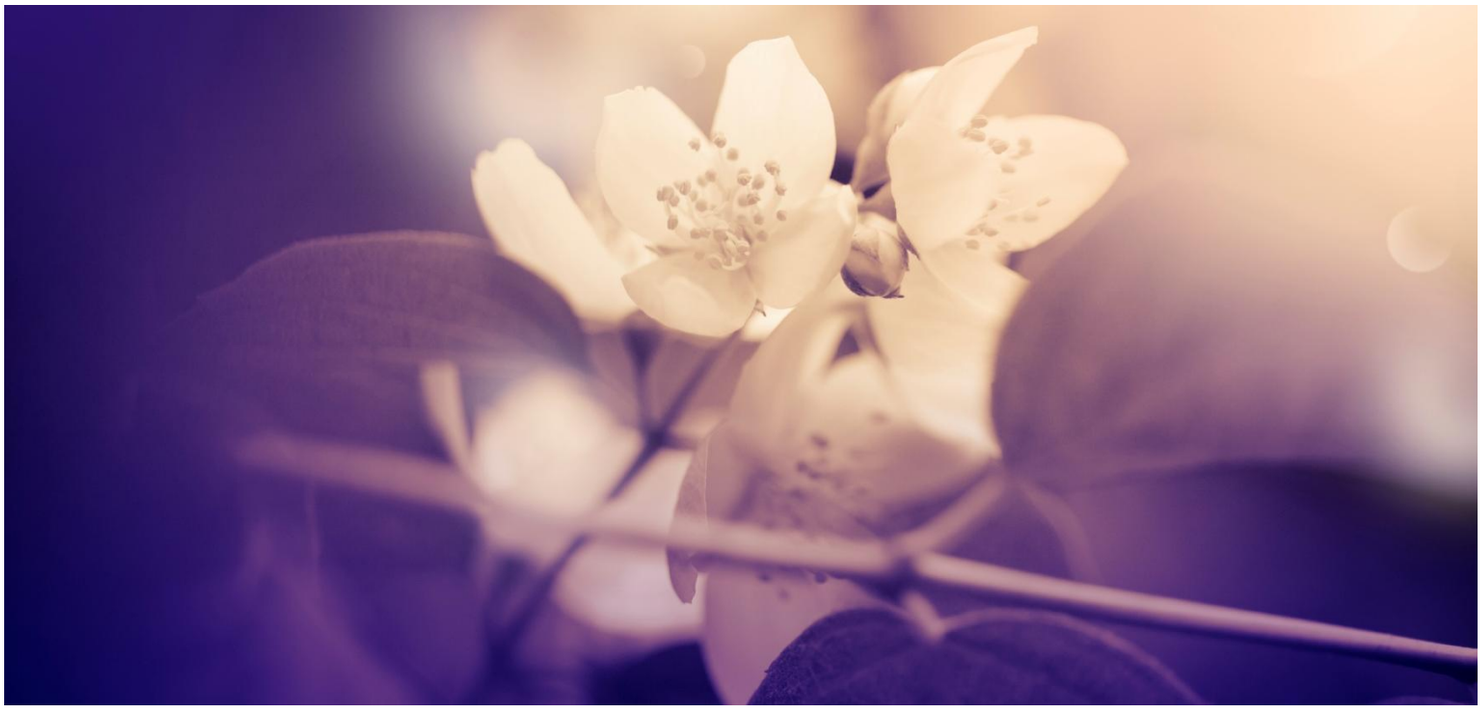

MÉCANISME AUTOMATIQUE DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ

A chaque date de constatation intermédiaire[1], si la performance du Panier de Référence est **supérieure ou égale à -50%** par rapport à son niveau de référence, un mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement activé et l'investisseur reçoit, à la date de remboursement anticipé[2] :

85% x LA VALEUR NOMINALE

Soit un Taux de Rendement Annuel maximum de 29,69%[3][4]

[1] Dates de constatation : 19/12/2016 ; 18/12/2017 ; 18/12/2018
[2] Dates de remboursement anticipé : 29/12/2016 ; 29/12/2017 ; 31/12/2018
[3] Taux de Rendement Annuel pour un investissement à hauteur de 25% de la Valeur Nominale.
[4] Hors frais, commissions et fiscalité applicable dans le cadre de l'investissement et sauf faillite ou défaut de paiement de Société Générale. Une sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau des actions composant le panier sous-jacent, des taux d'intérêt, de la volatilité et des spreads de crédit) et pourra donc entrainer un risque de perte.

DÉTAILS DU MÉCANISME DE REMBOURSEMENT

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT À L'ÉCHÉANCE

À l'échéance des 7 ans et 8 mois, en l'absence d'activation du mécanisme automatique de remboursement anticipé au préalable, on observe la performance du Panier de Référence le 18 décembre 2019 par rapport à son niveau de référence.

- Cas favorable : Si la performance du Panier de Référence est **supérieure ou égale à -60%** par rapport à son niveau de référence, l'investisseur reçoit le 31 décembre 2019 :

85% x LA VALEUR NOMINALE

Soit un Taux de Rendement Annuel de 17,20%[1][2]

- Cas défavorable : Sinon, si la performance du Panier de Référence est **inférieure à -60%** par rapport à son niveau de référence, l'investisseur reçoit le 31 décembre 2019 :

LA VALEUR FINALE DU PANIER DE RÉFÉRENCE[3] x LA VALEUR NOMINALE[2]

DANS CE SCÉNARIO, L'INVESTISSEUR SUBIT UNE PERTE EN CAPITAL À HAUTEUR DE L'INTÉGRALITÉ DE LA BAISSE ENREGISTRÉE PAR LE PANIER DE RÉFÉRENCE

[1] Taux de Rendement Annuel pour un investissement à hauteur de 25% de la Valeur Nominale.
[2] Hors frais, commissions et fiscalité applicable dans le cadre de l'investissement et sauf faillite ou défaut de paiement de Société Générale. Une sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau des actions composant le panier sous-jacent, des taux d'intérêt, de la volatilité et des spreads de crédit) et pourra donc entrainer un risque de perte.
[3] La valeur finale du Panier de Référence à l'échéance est déterminée en pourcentage de sa valeur initiale.

ILLUSTRATIONS DU MÉCANISME DE REMBOURSEMENT

SCÉNARIO DÉFAVORABLE
BAISSE DU PANIER DE RÉFÉRENCE SUPÉRIEURE À 60% À L'ÉCHÉANCE

	Gaia
Performance du Panier de Référence lors des dates de constatations intermédiaires	Toujours inférieure à -50%
Remboursement anticipé	*Non*
Performance du Panier de Référence à l'échéance	-80%
Remboursement à l'échéance	20% de la Valeur Nominale

SCÉNARIO MÉDIAN
BAISSE DU PANIER DE RÉFÉRENCE INFÉRIEURE À 60% À L'ÉCHÉANCE

	Gaia
Performance du Panier de Référence lors des dates de constatations intermédiaires	Toujours inférieure à -50%
Remboursement anticipé	*Non*
Performance du Panier de Référence à l'échéance	-55%
Remboursement à l'échéance	85% de la Valeur Nominale

SCÉNARIO FAVORABLE
REMBOURSEMENT ANTICIPÉ

	Gaia
Performance du Panier de Référence le 19/12/2016	+15%
Remboursement anticipé le 29/12/2016	85% de la Valeur Nominale
Performance du Panier de Référence à l'échéance	Fin de vie du produit
Remboursement à l'échéance	

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de Société Générale.

SCÉNARIO DÉFAVORABLE
BAISSE DU PANIER DE RÉFÉRENCE SUPÉRIEURE À 60% À L'ÉCHÉANCE

- A chaque date de constatation intermédiaire, le Panier de Référence enregistre **une performance inférieure à -50% depuis l'origine.** Le mécanisme de remboursement anticipé n'est donc pas activé.
- A l'échéance des 7 ans et 8 mois environ, le Panier de Référence enregistre **une performance inférieure à -60% depuis l'origine (-80%).** L'investisseur reçoit donc **la valeur finale du Panier de Référence, soit 20% de la Valeur Nominale[1].**
- Ce qui correspond à un **Taux de Rendement Annuel de -2,85%[1][2] égal au Taux de Rendement Annuel pour un investissement direct dans le Panier de Référence. L'investisseur subit dans ce scénario une perte en capital. Dans le cas le plus défavorable, la perte en capital peut donc être totale et le montant remboursé nul.**

SCÉNARIO MÉDIAN
BAISSE DU PANIER DE RÉFÉRENCE INFÉRIEURE À 60% À L'ÉCHÉANCE

- A chaque date de constatation intermédiaire, le Panier de Référence enregistre **une performance inférieure à -50% depuis l'origine.** Le mécanisme de remboursement anticipé n'est donc pas activé.
- A l'échéance des 7 ans et 8 mois environ, le Panier de Référence enregistre **une performance supérieure à -60% depuis l'origine (-55%).** L'investisseur reçoit donc **85% de la Valeur Nominale[1].**
- Ce qui correspond à un **Taux de Rendement Annuel de 17,20%[1][2] contre un Taux de Rendement Annuel de 7,92%[1][2]** pour un investissement direct dans le Panier de Référence du fait du mécanisme de remboursement du produit.

SCÉNARIO FAVORABLE
REMBOURSEMENT ANTICIPÉ

- Lors de la 1ère date de constatation intermédiaire, le 19 décembre 2016, le Panier de Référence enregistre **une performance positive (+15%) depuis l'origine et se maintient donc au-dessus du seuil de -50%.**
- Le mécanisme de remboursement anticipé est alors automatiquement activé. L'investisseur reçoit donc **85% de la Valeur Nominale[1].**
- Ce qui correspond à un **Taux de Rendement Annuel de 29,69%[1][2] contre un Taux de Rendement Annuel de 38,30%[1][2] pour un investissement direct dans le Panier de Référence du fait du mécanisme de plafonnement des gains.**

LE RENDEMENT DE GAIA À L'ÉCHÉANCE EST DONC TRÈS SENSIBLE À UNE FAIBLE VARIATION DU PANIER DE RÉFÉRENCE AUTOUR DU SEUIL DE -60%.

[1] Hors frais, commissions et fiscalité applicable dans le cadre de l'investissement et sauf faillite ou défaut de paiement de Société Générale. Une sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau des actions composant le panier sous-jacent, des taux d'intérêt, de la volatilité et des spreads de crédit) et pourra donc entrainer un risque de perte.
[2] Taux de Rendement Annuel pour un investissement à hauteur de 25% de la Valeur Nominale.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES

Type	Titre de créance non garanti en capital Bien que la formule de remboursement du produit soit contre garantie par Société Générale, le produit présente un risque de perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par le Panier de Référence.
Emetteur	SG Option Europe (filiale à 100% de Société Générale)
Garant	Société Générale (Moody's A1, Standard & Poor's A, Fitch A+) Notations en vigueur au moment de l'impression de cette brochure. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.
Devise	Euro
Code ISIN	FR0011232263
Code Eusipa	1299 - Miscellaneous Yield Enhancement
Cotation	Bourse de Luxembourg
Eligibilité	Contrats d'assurance-vie, contrats de capitalisation et comptes titres

Valeur Nominale	1000 Euros
Prix d'émission	25% de la Valeur Nominale
Période de commercialisation	Du 16/04/2012 au 30/04/2012
Date d'émission	16/04/2012
Date d'échéance	31/12/2019
Dates de constatation	19/12/2016 ; 18/12/2017 ; 18/12/2018 ; 18/12/2019
Dates de remboursement anticipé	29/12/2016 ; 29/12/2017 ; 31/12/2018
Sous-jacent	Panier de 40 actions internationales (liste détaillée en pages 4 et 5).
Niveau de référence du panier	A titre d'information, le niveau de référence du panier est déterminé sur la base des cours de clôture des actions du panier de l'émission Optimiz Presto 2 (code ISIN : FR0010363309) constatés le 18 décembre 2006 et modifiés éventuellement des ajustements et événements extraordinaires intervenus sur ces actions entre le 18 décembre 2006 et le 19 mars 2012. Pour les actions du panier d'actions d'Optimiz Presto 2 qui ont été substituées par de nouvelles actions, le niveau de référence est le cours de la nouvelle action reconstitué à partir de données historiques. Pour plus d'informations, veuillez vous référer aux Conditions Définitives d'Emission du produit qui précisent les niveaux retenus.

Marché secondaire	Société Générale s'engage, dans des conditions normales de marché, à donner de manière quotidienne des prix indicatifs pendant toute la durée de vie du produit avec une fourchette achat/vente de 1%.
Commission de souscription/rachat	Néant/Néant
Commission de distribution	Société Générale paiera à chaque distributeur une rémunération annuelle moyenne (calculée sur la base de la durée des Titres) dont le montant maximum est égal à 0,80% du montant des Titres effectivement placés.
Règlement/Livraison	Euroclear France

INFORMATIONS IMPORTANTES

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux et juridiques.

Disponibilité du prospectus : Le produit décrit dans le présent document fait l'objet de Conditions Définitives d'Emission en date du 12 avril 2012, se rattachant au prospectus de base en date du 21 avril 2011, (approuvé par la CSSF, régulateur du Luxembourg, sous le n de visa C-10647) et formant ensemble un prospectus conforme à la directive 2003/71/EC. Ce prospectus de base a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de la CSSF et a été notifié à l'Autorité des Marchés Financiers. Le prospectus de base, les suppléments à ce prospectus de base, les Conditions Définitives d'Emission et le résumé du prospectus de base en langue locale, sont disponibles sur le site «prospectus.socgen.com», sur le site de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu), ou peuvent être obtenus gratuitement auprès de Société Générale sur simple demande. Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique « facteurs de risques » du prospectus du produit et aux Conditions Définitives d'Emission avant tout investissement dans le produit.

Risque de crédit : en acquérant ce produit, l'investisseur prend un risque de crédit sur l'émetteur et sur son garant éventuel, à savoir que l'insolvabilité de l'émetteur et/ou de son garant peut entraîner la perte totale ou partielle du montant investi.
Risque de marché : Le produit peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix, du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.
Risque de liquidité : Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du produit, voire même rendre le produit totalement illiquide, ce qui peut rendre impossible la vente du produit et entraîner la perte totale ou partielle du montant investi.
Pas de protection du capital : Le produit ne comporte pas de protection du capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.
Evènements exceptionnels affectant les sous-jacents : ajustement, substitution, remboursement ou résiliation anticipée : afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du produit, la documentation relative au produit prévoit (i) des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas (ii) le remboursement anticipé du produit. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le produit.
Garantie par Société Générale : Le produit bénéficie d'une garantie de Société Générale (ci-dessous le « Garant »). Le paiement à la date convenue de toute somme due par le débiteur principal au titre du produit est garanti par le Garant, selon les termes et conditions prévus par un acte de garantie disponible auprès de Société Générale sur simple demande. En conséquence, l'investisseur supporte un risque de crédit sur le Garant, à savoir que l'insolvabilité du Garant peut entraîner la perte totale ou partielle du montant investi.
Rachat par Société Générale ou dénouement anticipé du produit : Seule Société Générale s'est engagée à assurer un marché secondaire sur le produit. Société Générale s'est expressément engagée à racheter, dénouer ou proposer des prix pour le produit en cours de vie de ce dernier. L'exécution de cet engagement dépendra (i) des conditions générales de marché et (ii) des conditions de liquidité du (ou des) instrument(s) sous- jacent(s) et, le cas échéant, des autres opérations de couverture conclues. Le prix du produit (en particulier la fourchette de prix achat/vente que Société Générale peut proposer, à tout moment, pour le rachat ou le dénouement du produit) tiendra compte notamment des coûts de couverture et/ou de débouclement de la position de Société Générale liés à ce rachat. Société Générale et/ou ses filiales ne sont aucunement responsables de telles conséquences et de leur impact sur les transactions liées au produit ou sur tout investissement dans le produit.

Restrictions générales de vente : Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.
Restrictions permanentes de vente aux Etats-Unis d'Amérique : LES TITRES DECRITS AUX PRESENTES QUI SONT DESIGNES COMME DES TITRES AVEC RESTRICTION PERMANENTE NE PEUVENT A AUCUN MOMENT, ETRE LA PROPRIETE LEGALE OU EFFECTIVE D'UNE « U.S. PERSON » (AU SENS DEFINI DANS LA REGULATION S) ET PAR VOIE DE CONSEQUENCE, SONT OFFERTS ET VENDUS HORS DES ETATS-UNIS A DES PERSONNES QUI NE SONT PAS DES RESSORTISSANTS DES ETATS-UNIS, SUR LE FONDEMENT DE LA REGULATION S.
Caractère promotionnel de ce document : Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.
Absence d'offre de contracter : Ce document ne constitue, de la part de Société Générale, ni une offre, ni la sollicitation d'une offre en vue de l'achat ou de la vente du produit qui y est décrit.
Performances sur la base de performances brutes : Les gains éventuels peuvent être réduits par l'effet de commissions, redevances ou autres charges supportées par l'investisseur.
Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes : L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Société Générale n'assume aucune responsabilité à cet égard.
Données de marché : Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.
Lorsque l'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l' «Instrument Financier») est proposé dans le cadre du contrat d'assurance vie (ci-après le «Contrat d'Assurance Vie»), l'Instrument Financier est un actif représentatif de l'une des unités de compte de ce contrat. Cette brochure ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie. Les conditions d'adhésion à ce contrat et de fonctionnement de l'unité de compte sont détaillées dans les conditions générales valant note d'information. Lors de l'affectation de versements effectués dans le cadre du Contrat d'Assurance Vie sur l'Instrument Financier en tant qu'actif représentatif d'une unité de compte, les adhérents audit contrat doivent être conscients d'encourir le cas échéant le risque de recevoir une valeur de remboursement inférieure à celle de leurs versements.
Agrément : Société Générale est un établissement de crédit (banque) français agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel. Société Générale est soumise, dans une mesure limitée, à la règlementation de la Financial Services Authority (la « FSA ») au Royaume-Uni. Des informations supplémentaires concernant cet assujettissement limité à la réglementation de la FSA sont disponibles sur simple demande.

Adequity

Société Générale Corporate & Investment Banking
17 cours Valmy - 92987 Paris - La Défense Cedex
Siège Social : Société Générale, 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris
552 120 222 RCS de Paris - Numéro APE : 651C
Société Générale est un établissement de crédit de droit français agréé par l'ACP

Réf. (A) 712509 000783 Mars 2012

DEVELOPPONS ENSEMBLE L'ESPRIT D'EQUIPE

SOCIETE GENERALE
Corporate & Investment Banking